



Mistral : une belle PME régionale fait son entrée dans le groupe Dijon Céréales

Le groupe Dijon Céréales est engagé, depuis 2018, au capital de la biscuiterie MISTRAL (Semur-en-Auxois). Ce partenariat s'ouvre sur une nouvelle page puisque, depuis le 26 juillet 2023, l'entreprise est devenue filiale à 100% de notre groupe coopératif.

« C'est une entreprise qui est une vraie institution régionale, inscrite dans son territoire ! Nous la connaissons bien, notamment à travers la fourniture des farines issues des blés de nos agriculteurs. À l'instar de nos réseaux de boulangeries, Mistral nous rapproche des consommateurs de tous les âges, avec une image qui valorise positivement la filière qui va du champ de blé...à la gourmandise ! », explique **Didier LENOIR**, président de Dijon Céréales.



Benoît CHAUVEL, son propriétaire dirigeant depuis 2016, souhaitait transmettre la PME pour assurer la poursuite de son développement. « Mistral s'est beaucoup transformé ces dernières années. L'outil de production a été modernisé, notre gamme a largement évolué avec des innovations comme les madeleines coquille depuis 2022. Cinq boutiques ont été ouvertes en région. Cette mutation, portée par toutes les équipes, a redonné des fondamentaux solides à Mistral que Dijon Céréales, de part son empreinte régionale, pourra amplifier ».

Mistral s'inscrit dans le pôle Distribution du groupe Dijon Céréales piloté par **Simon BILBOT**. C'est **Fabrice BASSARD**, par ailleurs Directeur Général de Planète Pain (Saint-Vit, filiale du groupe Dijon Céréales), qui prend la direction opérationnelle et le management des 46 collaborateurs de l'entreprise. Il sera accompagné par Benoît CHAUVEL sur plusieurs mois pour assurer la transition de façon harmonieuse.

La réputation des biscuits Mistral n'est plus à faire, en Bourgogne Franche-Comté et au-delà, les amateurs du Chocobeur® (qui a fêté ses 40 ans en 2022) et autres Margotine® ne nous démentiront pas !



Pour **Christophe RICHARDOT**, Directeur Général du Groupe Dijon Céréales et de l'Alliance BFC, « Mistral est une pépite ! C'est une entreprise à taille humaine, avec un vrai savoir-faire que nous respectons et que nous souhaitons encore valoriser pour aussi assurer la pérennité des emplois. Les recettes de Mistral répondent à notre approche en termes de débouchés locaux des produits agricoles régionaux comme les blés et la farine, le beurre ou les œufs, en phase avec notre stratégie de relocalisation de l'alimentation. Mistral est une composante du tissu des PME qui contribuent à notre souveraineté alimentaire ! ».

Le groupe Dijon Céréales veut porter avec ambition le développement de l'entreprise. « Nous allons ouvrir le capital aux autres coopératives de l'Alliance BFC pour assoir encore plus la dimension régionale de Mistral, des produits seront labellisés par notre marque régionale Nous Autrement », ajoute le Directeur Général.

Côté distribution, « nous allons poursuivre la collaboration avec les réseaux qui nous font confiance depuis longtemps comme les collectivités, les comités d'entreprises ou la grande distribution régionale. Un projet de nouvelle boutique est programmé pour le printemps 2024 à Beaune, les produits Mistral seront mis en valeur de façon spécifique dans nos magasins Gamm vert. Nous regardons aussi du côté de l'international, la réputation du savoir-faire pâtissier-biscuitier français est porteuse ! » ajoute **Simon BILBOT**, directeur du Pôle Distribution du Groupe Dijon Céréales.

Installé à Semur-en-Auxois en 1974, Mistral pourra prétendre à ce titre, en 2024, au label « Entreprise du Patrimoine Vivant » pour son cinquantenaire en Côte-d'Or.

Mistral, quelques repères historiques

- **1954** : Passionné de pâtisserie, un épicier parisien fonde la biscuiterie Mistral et ouvre les portes de la première usine.
- **1974** : La fabrique rencontre alors un immense succès et s'implante à Semur-en-Auxois, au cœur de la Bourgogne. Une nouvelle boutique voit aussi le jour !
- **1982** : Le fondateur, inspiré par le goûter préféré de ses enfants (des madeleines longues trempées dans du chocolat chaud), invente les fameux Chocobeurs®, produit phare de la marque.
- **1998** : La biscuiterie invente de nouveaux produits : les mini quatre-quarts fourrés aux fruits et au cacao, pour toujours plus de gourmandise
- **2014** : Ouverture progressive de nouvelles boutiques à Auxerre, Quetigny, Dijon, Besançon. Mistral est également présent en grande surface pour régaler petits et grands.
- **2021** : La madeleine coquille pur beurre fait son entrée dans la gamme ! Suivie de recettes inédites et originales : madeleines au thé Matcha et à la cannelle.
- **2022** : Les Chocobeurs® ont 40 ans ! Ces madeleines longues enrobées de chocolat sont depuis 1982 le produit phare de la biscuiterie et régale petits et grands.
- **2023** : Lancement des Margotines®, un gâteau à la texture plus moelleuse et au goût légèrement vanillé. Base nature ou chocolat, cœur fondant fruité ou chocolaté et inclusion gourmande ! Le petit



clin d'œil à nos racines : nous avons appelé nos gâteaux Margotines® en référence à la Tour Margot de Semur-en-Auxois.

Mistral, les chiffres essentiels

- **46** collaborateurs
- 1 unité de fabrication de **3 000 m²** avec **3 lignes** de production à Semur-en-Auxois
- **5 boutiques** à Semur, Dijon, Quetigny, Besançon et Auxerre
- **28 produits** à la gamme
- **7,5 M€** de C.A. en 2022

Nous Autrement

Lancée en janvier 2022, Nous Autrement est une marque mais avant tout une démarche imaginée par les agriculteurs et les coopératives régionales pour valoriser autrement nos producteurs locaux et tous les acteurs de proximité. Objectif : permettre de consommer responsable et local. Nous autrement c'est aujourd'hui **75 agriculteurs, producteurs et transformateurs et plus de 3 500 produits agréés en Bourgogne Franche-Comté.**

nous
autrement
L'AGRICULTURE BOUGE EN BFC !